



**LISTE DES DÉCISIONS DU COLLÈGE DE ZONE DE WALLONIE PICARDE  
13 JUIN 2023**

**PRESENTS :**

Monsieur Paul-Olivier DELANNOIS, Président du Collège et du Conseil ;  
Mesdames et Messieurs les membres du Collège, Brigitte AUBERT, Bernard BAUWENS, Aurélien BRABANT, Michel CASTERMAN, ~~Pascal DE HANDSCHUTTER~~, Carine DE SAINT MARTIN, Bruno LEFEBVRE, ~~Vincent PALERMO~~ ;

~~Monsieur Serge HUSTACHE, Représentant provincial, en qualité d'observateur ;~~

Major Daniel D'HERDE, Commandant de Zone faisant fonction ;

Madame Céline VANDENBULCKE, Secrétaire de Zone ;

Monsieur Florent BOTTE, comptable spécial, invité en tant qu'expert ;

Madame Laurence LEFEBVRE, adjointe au comptable spécial, invitée en tant qu'experte.

- Point 1. Compte-rendu de la dernière séance - Approbation.
- Point 2. Succession Raymond Michiels - Information.
- Point 3. Jugement du Tribunal du travail du Hainaut dans le cadre d'une requête introduite par un ancien membre du personnel de la Zone de Secours - d'information.
- Point 4. Traitement de la demande d'un conseiller communal concernant la visite du poste de Blaton – Prise de position.
- Point 5. Audit organisationnel, administratif et légal de la Zone de Secours Wallonie Picarde - Validation du plan.
- Point 6. Prestations impayées - Exécution des contraintes.
- Point 7. Ordonnancement des mandats.
- Point 8. Ratification des bons de commande.
- Point 9. Répétition du marché de financement pour la construction de 3 nouvelles casernes - Attribution du marché.
- Point 10. Réception définitive et cautionnement dans le cadre du marché des nouvelles casernes - Approbation de la réception définitive et de la libération du solde du cautionnement pour les casernes de Rebaix et Blaton.
- Point 11. Modification de la délibération du Collège de Zone du 21 novembre 2022 relative à l'acquisition de containers destinés à l'aménagement des dalles d'exercice.
- Point 12. Conditions et règles générales d'octroi des véhicules de fonction - Discussion.
- Point 13. Gestion technique centralisée des 3 nouvelles casernes de la Zone de Secours Wallonie Picarde - Contrat de maintenance.
- Point 14. Mise à jour de la sonorisation du poste de secours de Tournai - Approbation de l'attribution
- Point 15. Entretien de l'HVAC (chauffage, ventilation et climatisation) et sanitaires des nouvelles casernes de la Zone de Secours Wallonie Picarde - Contrat d'entretien.
- Point 16. Installations de détection incendie des 3 nouvelles casernes de la Zone de Secours Wallonie Picarde - Contrat de maintenance.
- Point 17. Station Cloud et téléphonie de la Zone de Secours Wallonie Picarde - Prolongation de contrat.
- Point 18. Acquisition de radios pour le dispatching - Approbation de l'attribution.
- Point 19. Pièces et réparations pour les véhicules de marque Renault - Approbation de l'attribution.

- Point 20. Acquisition de camionnettes de type transport de matériel - Approbation de la ré-attribution du lot 1.
- Point 21. Acquisition d'un véhicule de balisage via le marché conjoint interzones pour la fourniture et l'aménagement de véhicules de balisage – Commande.
- Point 22. Aménagement de la deuxième camionnette de type transport de matériel - Commande.
- Point 23. Acquisition de deux ambulances via le marché du ministère - Remplacement de brancards - Approbation de la modification de marché.
- Point 24. Acquisition de tables STEM EDEN via le marché du ministère pour l'équipement des ambulances.
- Point 25. Plan du personnel opérationnel de la Zone de Secours Wallonie Picarde - Accord de principe.
- Point 26. Plan du personnel administratif de la Zone de Secours Wallonie Picarde - Accord de principe.
- Point 27. Évolution de l'organisation de la garde des officiers – Point supprimé.
- Point 28. Admission au stage de recrutement au grade de sapeur-pompier professionnel.
- Point 29. Admission au stage de recrutement au grade de sapeur-pompier professionnel.
- Point 30. Admission au stage de recrutement au grade de sapeur-pompier professionnel.
- Point 31. Admission au stage de recrutement au grade de sapeur-pompier professionnel.
- Point 32. Admission au stage de recrutement au grade de sapeur-pompier professionnel.
- Point 33. Admission au stage de recrutement au grade de sapeur-pompier professionnel.
- Point 34. Admission au stage de recrutement au grade de sapeur-pompier professionnel.
- Point 35. Admission au stage de recrutement au grade de sapeur-pompier professionnel.
- Point 36. Admission au stage de recrutement au grade de sapeur-pompier professionnel.
- Point 37. Admission au stage de recrutement au grade de sapeur-pompier professionnel.
- Point 38. Admission au stage de recrutement au grade de sapeur-pompier professionnel.
- Point 39. Non-admission au stage de recrutement au grade de sapeur-pompier professionnel.
- Point 40. Fin de stage de recrutement et nomination au grade de capitaine professionnel.
- Point 41. Reconnaissance comme expérience professionnelle des services accomplis dans le secteur public d'un membre du personnel administratif.
- Point 42. Reconnaissance comme expérience professionnelle des services accomplis dans le secteur privé d'un membre du personnel administratif - Approbation.
- Point 43. Engagement d'un stagiaire rémunéré pour un membre du personnel administratif - Approbation.
- Point 44. Changement de secteur d'affectation d'un membre du personnel opérationnel.
- Point 45. Changement de secteur d'affectation d'un membre du personnel opérationnel.
- Point 46. Changement de secteur d'affectation d'un membre du personnel opérationnel.
- Point 47. Changement de secteur d'affectation d'un membre du personnel opérationnel.
- Point 48. Cumul d'activités professionnelles d'un membre du personnel opérationnel.
- Point 49. Cumul d'activités professionnelles d'un membre du personnel opérationnel.
- Point 50. Cumul d'activités professionnelles d'un membre du personnel opérationnel.
- Point 51. Formation en sciences administratives Module I - Inscription de membres du personnel administratif - Approbation.
- Point 52. Formation Conseiller en prévention Niveau 3 - Inscription de membres du personnel opérationnel professionnel - Approbation.
- Point 53. Allocation pour diplôme : MO-1.
- Point 54. Allocation pour diplôme : MO-1.
- Point 55. Allocation pour diplôme : MO-1.
- Point 56. Promotion barémique d'un membre du personnel opérationnel professionnel.
- Point 57. Suspension de nomination d'un membre du personnel volontaire.
- Point 58. Suspension de nomination d'un membre du personnel volontaire.
- Point 59. Suspension de nomination d'un membre du personnel volontaire.
- Point 60. Congé pour interruption de carrière d'un membre du personnel opérationnel professionnel.

- Point 61. Report de congés de 2022 à 2023 d'un membre du personnel opérationnel professionnel.
- Point 62. Réaffectation médicale d'un membre du personnel opérationnel professionnel.
- Point 63. Temps partiel médical pour un membre du personnel administratif – Point reporté.
- Point 64. Exercice d'une fonction supérieure par un membre du personnel administratif – Point reporté.
- Point 65. Mise en disponibilité pour maladie d'un membre du personnel opérationnel professionnel.
- Point 66. Versement d'un capital en cas de démission honorable pour les membres du personnel volontaire qui avaient été engagés avant le passage en zone par la Ville d'Antoing - Prise de position.
- Point 67. Poursuite de carrière d'un membre du personnel volontaire après la limite d'âge réglementaire - Approbation.
- Point 68. Démission honorable d'un membre du personnel volontaire.
- Point 69. Démission d'un membre du personnel volontaire.
- Point 70. Démission d'un membre du personnel volontaire.
- Point 71. Démission honorable d'un membre du personnel volontaire.
- Point 72. Démission honorable d'un membre du personnel volontaire.
- Point 73. Démission volontaire d'un membre du personnel administratif.
- Point 74. Démission volontaire d'un membre du personnel administratif.
- Point 75. Démission volontaire d'un membre du personnel administratif.
- Point 76. Organisation de la vaccination du personnel contre la grippe (vaccination non-obligatoire) - Approbation.
- Point 77. Consolidation d'accidents du travail pour les incapacités de moins de 30 jours.
- Point 78. Consolidation d'accidents du travail suite aux décisions du service médical compétent.
- Point 79. Consolidation d'accident du travail suite à la décision du service médical compétent.
- Point 80. Décision de réparation auprès d'une victime suite à une incapacité permanente provoquée par un accident de travail

Pour le collège de zone,



Céline VANDENBULCKE  
Secrétaire de Zone



DELANNOIS Paul-Olivier  
Président de Zone



D'HERDE Daniel  
Commandant de Zone